

LA PLUS FORTE-  
VENTE DE LA RÉGION

LILLE, 106, Rue de Paris  
PARIS, 43, Bd Hausmann

JOURNAL D'INFORMATION

# Le Galilé

de Roubaix — Tourcoing

BUREAUX :  
ROUBAIX | Téléph. 9-51  
45, rue de la Gare, 45  
TOURCOING | Téléph. 9-85  
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

## L'EXPOSITION COLONIALE

C'est mercredi 6 Mai que sera inaugurée au Bois de Vincennes, à Paris, la grandiose manifestation de l'activité de la France d'Outre-Mer

C'est le mercredi 6 mai prochain, c'est-à-dire dans quelques jours, que sera inaugurée par le Président de la République et par M. Paul Reynaud, ministre des Colonies, l'Exposition Coloniale Internationale de Paris.

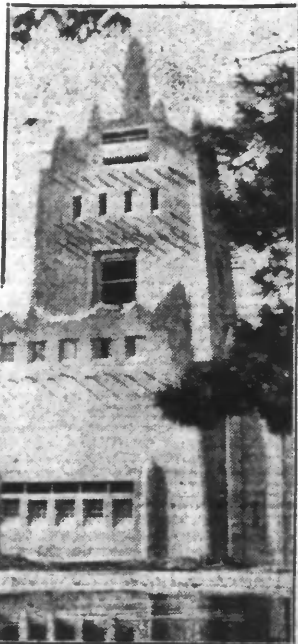
Quel intérêt présentera cette grande manifestation de l'activité de la France d'Outre-Mer ? C'est ce que nous allons exposer.

**STANDS ET PALAIS**  
L'Exposition Coloniale Internationale se divise en plusieurs parties : La Cité des Informations, le Palais des Sections métropolitaines, le Palais permanent des Colonies, les Pavillons des Colonies étrangères, les attractions et restaurants, les portes d'honneur, les fontaines lumineuses, les passerelles, etc.

Le Palais des Informations et le Palais des Sections métropolitaines se dressent sur l'emplacement des anciennes fortifications, entre le Bois de Vincennes et le boulevard Soult, de chaque côté de la Porte Daumesnil, dite Porte Dorée.

Derrière ces Palais s'étendent : à gauche de l'avenue Daumesnil, le Palais permanent des Colonies ; à droite, dans le décor délicieux du Bois de Vincennes, tous les autres bâtiments de l'Exposition.

La Cité des Informations qui se trouve à droite de l'entrée d'honneur, est le cerveau de l'Exposition. On y trouvera une Salle des Fêtes de proportions grandioses et nombre de bureaux de renseignements, de stands et agents français et étrangers, où les visiteurs trouveront les indications pour se rendre dans toutes les parties du monde et y faire les meilleures affaires.



LE PAVILLON DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE (W.W.P.F.).

Au nord de la Porte Dorée est le Palais des Sections métropolitaines. Ce Palais renfermera l'exposition de tous les produits qui peuvent être exportés aux Colonies, c'est-à-dire à peu près tous les échantillons de l'activité française.

Le Palais permanent des Colonies se présente sous la forme d'un bloc rectangulaire, dont la façade est ornée de bas-reliefs remarquables, du sculpteur Jean-Léon.

A l'intérieur de ce Palais, des salles nombreuses, habilement disposées autour d'un hall central, dont la proportion est fort belle, abritent l'ensemble du Musée rétrospectif des Colonies, qui donne une idée aussi juste que possible de l'effort et des circonstances de la Colonisation française, depuis ses origines.

Dans le Bois de Vincennes proprement dit, deux grandes artères canaliseront les visiteurs. La première est la route de la Porte Daumesnil, l'autre est l'avenue des Colonies, créée de toutes pièces, en prolongement de la rue Claude Dessein.

Tous les espaces disponibles entre les artères ont été occupés par la construction des Palais de nos diverses Colonies, grandes et petites.

### VOYAGE AUTOUR DU MONDE

Parmi les Palais des grandes Colonies et des premiers pas franchis sur la route de ceinture du lac Daumesnil, on rencontre Madagascar, l'Indochine, l'Érigé sur une colline artificielle, dominant de toute sa masse le village indigène qui s'étend au bord du lac, le Palais est accompagné d'une tour sculptée de cinquante mètres de haut, symbole démesuré agrandi des escaliers grêlés dans l'île. Elle est dominée par quatre tours et cornes de bélier, ou beauf à bossa, richesses agricole et aussi animal familial et étrange mêlé à toutes les superstitions indigènes.

A l'intérieur, le Palais nova de Madagascar n'est pas moins remarquable. De vastes salles, somptueusement aménagées, s'ouvrent sur d'harmonieuses et vastes galeries.

En suivant la route de ceinture, on arrive par le Palais de l'Indochine.

A l'intérieur du Palais, de fort belles salles d'exposition ont été aménagées. Toutes les richesses de l'Indo-Chine y sont exposées.

L'Annam, le Cambodge, le Tonkin, le Laos, la Cochinchine, sont représentés par de fort jolis pavillons situés à droite et à gauche de la chapelle orientale qui mène à la magnifique pagode d'Angkor Wat.

Ce Palais a été reconstruit, dans ses proportions précises, par la partie centrale. Ses cours et annexes ont dû être diminuées, faute de place.

La visite d'Angkor nous a amenés dans l'avenue des Colonies.

Entre Angkor et la Porte Claude Dessein ont été érigés plusieurs pavillons, qui sont, ou de fidèles reconstitutions, ou de interprétations de monuments indigènes.

C'est ainsi que se présentent les Pavillons des Établissements Français de l'Océanie, de la Guyane, des Indes Françaises, de la Côte des Somalis, de la Réunion.

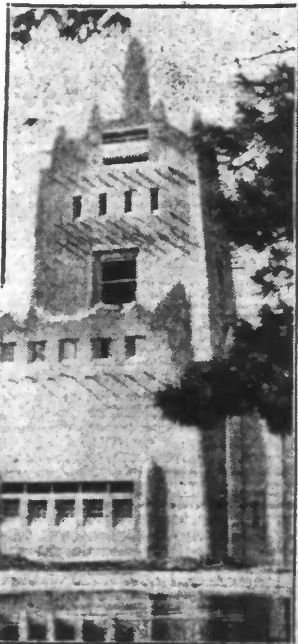
Pour la Martinique, on n'a pas fait appel à un style régional, la forme éro-

que seulement un XVIII<sup>e</sup> siècle quelque peu colonial.

De l'autre côté du Palais d'Angkor est le domaine de l'Afrique Occidentale Française.

On parcourra les rues tortueuses du village de Djenné, puis, dans le grand Palais, synthèse heureuse de l'architecture soudanaise, on admirera des dioramas et une exposition d'art indigène complète. Autour de ce noyau sont semés des cases de villages fétichistes, un restaurant avec un charmant petit bassin.

Après l'Afrique Equatoriale Française, au toit en forme de haute tour, sont installés le Maroc et la Tunisie. Le Palais officiel de la Tunisie, œuvre de l'architecte Valenti, s'accompagne de la reconstruction d'un souk réalisé avec le sens le plus délicat de l'archéologue. Des dioramas, une figuration indigène non



LE PAVILLON DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE (W.W.P.F.).

breuse, donnent à tout cela un exquis caractère.

Le Maroc reproduit l'architecture sombre de ce pays avec beaucoup de distinction.

Le Palais de l'Algérie ne manquera point d'intéresser tous les visiteurs soucieux de constater les progrès réalisés dans cette colonie.

Plus loin, les Pays sous mandat, Togo, Cameroun érigent un groupe de cases à toitures en cloche, aux décors géométriques, dont l'effet est des plus amusants.

### LES COLONIES ÉTRANGÈRES

Après la Syrie, le Liban, nous entrons dans le domaine des colonies étrangères et le premier Palais qui s'offre aux yeux est celui de la riche Colonie Belge du Congo, qui s'étend sur une très grande surface.

C'est à ce moment que, pour se reposer un instant, on rencontrera le Jardin Zoologique qui a été construit sur le modèle des Jardins modernes d'Anvers et de Hambourg. Des fossés séparent les visiteurs des fauves les plus féroces et, de ce fait, les animaux n'ont plus cet aspect effrayé que notre enfance a connu.

En revenant au bord du lac, le pavillon du Danemark appelle l'attention par sa curieuse architecture sur pilotis.

Plus loin, l'Italie a construit un ensemble très important de motifs, dominé par la reconstitution du Palais de Septime Sévère en Lybie. Cette architecture impressionne par sa masse.

La Hollande, tout au sud, dans un vaste espace dégagé d'arbres, a érigé un magnifique Palais, dans l'art de Java et Sumatra. A l'intérieur, une fort belle exposition démontre la richesse de l'empire colonial néerlandais.

Le Palais des États-Unis est une reconstitution fidèle de la Maison de Washington, à Mount Vernon.

A la suite et au bord du Lac, le Portugal a curieusement construit dans son style national ancien de gothique fleuri et altéré.

### LES ATTRACTIONS

Comme chaque exposition doit être accompagnée d'attractions diverses, pour l'amusement et le repos, on n'a pas manqué d'en installer un grand nombre.

Derrière le Palais d'Angkor est un Scenic Railway, dont les visiteurs éprouveront les émotions connues, dans un style plus ou moins colonial.

Puis, la totalité des deux îles situées au milieu du lac a été affectée à des attractions dont les enfants ne seront pas les moins satisfaits.

De nombreux restaurants, gérés par les Maisons les plus cotées de Paris, des restaurants populaires, des établissements de dégustation parsèment l'Exposition.

A tous les prix, on pourra satisfaire et la faim et la soif, et on peut évaluer les soirées que le visiteur pourra passer aux belles nuits chaudes de l'été, sur les terrasses avoisinantes le lac, où jouent le soir des fontaines lumineuses.

Sous leurs reflets multiples, les plus riches indigènes aux pagayeurs robustes, croiseront, pour compléter, sous les frondaisons des arbres splendides des rives, les plus magnifiques contes des Mille et une nuits.

## LE ROI ALPHONSE XIII sera-t-il l'hôte de la Belgique ?



La famille du duc Fernan Nunez, mise à la disposition du souverain et de sa famille, son domaine et son château de Davé, près de Namur. Il ne serait donc pas étonnant que le roi d'Espagne accepte de séjourner à Davé. (W.W.P.F.)

### CAPITULATION DES INSURGÉS DE MADÈRE

Une dépêche de Lisbonne annonce que suivant une communication reçue par le gouvernement portugais, les rebelles de Madère se sont rendus.

### NOUVEAUX COMBATS ET BOMBARDÈMENTS

Une note officielle reçue par radiotélégramme au ministère de la marine portugaise annonce que les forces du troisième détachement débarquées en deux groupes continuent d'avancer sur Machico et occupent les points élevés dominant la ville ainsi que les positions sur lesquelles se sont retranchés les rebelles après avoir repoussé quelques noyaux de résistance qui essayaient de s'opposer à cette avance. Les conditions naturelles du terrain rendent fort lente la progression des troupes gouvernementales qui combattent avec le plus grand enthousiasme efficacement appuyées par les navires de guerre et les avions qui ont bombardé les positions d'artillerie tenues par les rebelles au sud de Machico.

### Charges de police à Lisbonne

Des troubles graves se sont produits à Lisbonne. Des bombes ont été jetées par la populace et la garde républicaine a dû charger. A midi, les chauffeurs de taxis se sont mis en grève, pour protester contre le retard d'un étudiant pendant les troubles de Porto. Plus tard, les dockers quitteront leur travail et sur la grande place du Baço, une grande manifestation organisée contre le gouvernement et plusieurs bombes furent jetées, causant une panique.

### La cérémonie traditionnelle du 2 mai, à Madrid

La cérémonie traditionnelle du 2 mai a eu lieu hier matin place de la Lealtad, à Madrid. L'armée, qui a prêté son concours, a été très vivement acclamée par un nombreux public qui se pressait sur la place. Une cérémonie religieuse a été célébrée en plein air, en présence du maire de Madrid, des autorités civiles et militaires et de nombreuses délégations de l'armée. Les troupes et les miliciens ont défilé aux accents de l'hymne de Dico. Les officiers en passant devant la présidence ont crié « Vive la République ! ».

### Le roi d'Espagne à Calais

Le roi d'Espagne, voyageant sous le nom de duc de Tolède, qui avait quitté Londres à 11 heures, est arrivé à Calais à 14 h. 10, accompagné du capitaine Blake, superintendant de la marine de Douvres. Il a été salué à son arrivée par le commissaire spécial de Calais. Il a pris place quelques instants plus tard dans une automobile qui est partie, à 14 h. 30, dans la direction de Paris.

### LES SCANDALES POLITICO-FINANCIERS

#### Le paiement des bons de l'Aéropostale

La commission d'enquête se réunira en séance plénière lundi après-midi. A l'issue de la réunion qui a eu lieu hier, M. Joseph Denais a précisé les déclarations faites par lui au sujet des bons de la Compagnie aéropostale. Il a indiqué que les données des conventions de 1924 et de 1927, passées entre l'Etat et la Compagnie avaient institué une dotation suffisante pour payer les bons ; que le jeu de ces conventions avait été voté par la suite et que le jour où les conditions d'une exploitation normale seraient établies, il serait facile, autant que moral et politique, d'assurer l'amortissement des bons de l'aéropostale.

#### UNE MISE AU POINT DE M. LEWIS MARIN

M. Marin a été dans un communiqué de M. Palmiéru à l'agence Havas, M. Lewis Marin, président de la commission d'enquête, déclare que, pas plus avant-hier qu'aujourd'hui dans le passé, il n'a donné le moindre renseignement à aucun membre de la presse sur les entretiens des rapporteurs ou sur des sujets intéressant les travaux de la commission, et n'a prononcé devant aucun d'eux, aucun nom.

#### LE MAIRE DE MONTIGNY-EN-GOHELLE SUSPENDU POUR TROIS MOIS

Nous avons signalé que le Préfet du Pas-de-Calais avait suspendu de ses fonctions pour un mois, M. Lecomte, maire de Montigny-en-Gohelle, auquel on reprochait d'avoir pris la tête d'un cortège de grévistes, après avoir tenu son écharpe de maire.

#### LES OUVRIERS MUNICIPAUX ONT REPRIS LE TRAVAIL

Nous avons également relaté que les ouvriers municipaux de Montigny-en-Gohelle s'étaient mis en grève jeudi dernier pour protester contre le licenciement de huit de leurs collègues et la mise à pied de leur chef d'équipe. Ils réclamaient de plus une augmentation de salaire.

## UNE NOCE ORIGINALE



C'est à Brany, au Sain-Pierre, que l'un de ses derniers cette noce originale. Les mariés, M. Broy et Mlle Lehot, ont été un très mixte de forme bizarre se levant à une source suivis de tous les invités, jetés eux aussi sur des bicyclettes de forme étrange. (W.W.P.F.)

## UNE MAIN CRIMINELLE A-T-ELLE ALLUMÉ L'INCENDIE DU PONT-NIKES A ROUBAIX ?

Le sinistre, qui a détruit la plus grande partie d'un magasin de bois, a fait plus d'un demi-million de dégâts

Dans notre édition roubaissienne d'hier, nous avons relaté, succinctement, l'incendie qui a détruit une certaine partie de l'entrepôt de bois, situé au Quai de Wallreot, et appartenant à M. Léon Delsalle, demeurant 50, rue de Lille.

Le sinistre prit, à un certain moment, une telle proportion, qu'il fit craquer pour le vis de nombreux locataires occupant les maisons de la cour Wallreot. Heureusement, tout se passa dans les meilleures conditions et aucune victime n'est à déplorer.

### UN SAUVE-QUI-PEUT GÉNÉRAL

Il était environ 23 heures, et le calme régnait aux environs du Pont Nikes quand, soudain, d'une façon imprévue, des flammes jaillirent du chantier appartenant à M. Delsalle. La nuit sombre fut, en un clin d'œil, illuminée par la lueur sinistre des flammes se dégageant des vastes entrepôts dans lesquels

Ce fut un réel bonheur que les pompiers purent localiser le feu, car, s'il s'était étendu sur la droite de l'entrepôt, la scierie, dans laquelle se trouvent diverses machines, aurait certainement été entièrement détruite. Si le sinistre s'était propagé de ce côté, il eût été à craindre qu'une véritable catastrophe se soit produite, car, en cet endroit, est installée une citerne contenant plusieurs milliers de litres d'essence.

### UNE MAIN CRIMINELLE ?

L'enquête ouverte et activement menée par M. Flocher, commissaire de police du cinquième arrondissement, n'est pas des plus faciles.

En effet, il y a quelques points obscurs qui réclament quelques éclaircissements. Il a été établi qu'au cours de l'après-midi du premier mal, M. Delsalle, accompagné de son épouse, s'est



EN HAUT : La partie postérieure du magasin, qui a pu être épargnée. — EN BAS : Un sapeur voyant les débris.

annoncé l'arrivée d'imposantes piles de bois sec et travaillé destiné aux travaux de constructions.

Se rendant compte du danger qui menaçait les habitants de la cour Wallreot, composés d'une rangée de seize maisons, les personnes présentes allèrent chercher la police du cinquième arrondissement pour prévenir les pompiers ainsi que les locataires occupant les habitations de la cour. Aussitôt, ce fut la débâcle et le sauve-qui-peut parmi les ménages ouvriers, surpris dans leur premier sommeil. Le tableau serait, certes, très difficile à dépeindre lorsqu'on a vu seize familles brusquement réveillées et menacées par le feu, dont les flammes venaient lécher les murs de leur modeste logis.

Les enfants, à peine vêtus, furent emportés par leur mère, simplement protégée par un manteau. De leur côté, les maris et pères de famille sautèrent ce qui pouvait de leur mobilier. En un mot, c'était l'affolement général devant le fléau, qui semblait vouloir menacer de pauvres vies humaines qui ne pouvaient rien, contre le sinistre élément.

### UN ENORME STOCK DE BOIS EN FLAMMES

Heureusement, les pompiers ne tardèrent pas à se rendre sur les lieux, sous les ordres de M. le capitaine Craye, qui se rendant immédiatement compte de la situation critique devant laquelle il se trouvait, organisa, avec la compétence que chacun lui connaît, un plan d'attaque qui devait assurer les meilleurs résultats.

A ce moment, le feu dévorait tout un stock de bois occupant une partie de terrain, ayant une profondeur de 70 mètres sur 15 de largeur. Les flammes, d'une vingtaine de mètres de hauteur, montaient vers le ciel et lançaient des lueurs blafardes dans la nuit, ce qui eut le don d'attirer un nombre de curieux sur les lieux du sinistre.

### LES SECOURS

Heureusement, l'entreprise Delsalle se trouve à proximité du canal, ce qui fut d'un certain appoint pour assurer l'alimentation des lances. En peu de temps, lances furent mises en batterie et des flots d'eau furent déversés sur le foyer, qui avait trouvé un aliment facile parmi les meules de bois travaillé et recouvertes par un vaste hangar.

Pendant ce temps, M. Donnat Vanon-tyghem, consciencieux collaborateur de M. Delsalle, tenta de sauver une partie de la comptabilité et, au péril de sa vie, essaya, à différentes reprises, de pénétrer dans le bureau, qui ne formait plus qu'un brasier incandescent. Malgré tout son dévouement, il dut abandonner la lutte contre l'élément déchaîné, sans pouvoir sauver quoi que ce soit.

Quant aux soldats du feu, ils furent courageux à l'extrême et après deux heures de lutte opiniâtre, tout danger d'extension était définitivement écarté. Néanmoins, il s'agissait avant tout de combattre le mal qui persistait et qui, par moments, avait de fâcheuses réactions. L'admirable conduite des pompiers devait enfin l'emporter contre le fléau et, vers 5 h. 30, hier matin, une partie des secours était relevée. Toutefois, un piquet resta sur les lieux et, au cours de la journée d'hier, six petites lances inondèrent les cendres fumantes.

### UNE CATASTROPHE ÉVITÉE

Les dégâts sont certainement très élevés et peuvent être évalués, approximativement, à un demi-million. Il n'est pas permis, actuellement, d'en fixer exactement le chiffre, vu la complète disparition de la comptabilité.

D'autre part, plusieurs maisons de la cour Wallreot ont beaucoup souffert sous l'effet des flammes et de la chaleur dégagée par la torréfaction de l'incendie.

## LE VOLEUR DUSÉHU, DE LILLE, CONDAMNÉ A 10 ANS DE RÉCLUSION



Lucien DUSEHU

Une affaire d'abus de confiance qualifiée a mis, hier samedi, après deux longues semaines d'audiences interrompues, le point final à la session des Assises du Nord pour le deuxième trimestre de l'année.

Mais l'accusé que le mandat d'arrêt lancé par le juge d'instruction de Lille n'a pu attendre jusqu'ici, n'était point là. Et cette absence réduisait l'audience au seul prononcé de l'arrêt.

Il s'agissait du sieur Lucien Duséhu, 43 ans, militant notoire du parti communiste et se représentant chez M. Sergeant, comptable chez M. Sergeant, négociant rue Nationale, à Lille.

Le 10 mars 1930, cet individu chargea par son patron d'encaisser un chèque de 500.000 francs, se présente au Crédit du Nord, touche la somme, mais se garda bien de se représenter chez M. Sergeant.

Duséhu nant du magot, prit le train pour Bordeaux et de là, réussit, croit-on, à gagner l'étranger.

La Cour, par contumace, a condamné Lucien Duséhu à dix ans de réclusion.

## LES EXPÉDITIONS DE CHARBON VERS LE LITTORAL

### Le tarif préférentiel est rétabli

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)  
Une mesure qui vient d'être prise récemment va faciliter l'écoulement des stocks de charbons actuellement entassés dans les carreaux des mines de nos régions.

Le « Journal Officiel » a publié, en effet, mardi dernier, un avis officiel applicable aux grands réseaux, ceintures et territoire de la Sarre et sur termes duquel est inséré dans les tarifs P. V. 7/107 et P. V. 207 international, un nouveau paragraphe comportant des dispositions spéciales pour le transport des combustibles minéraux en provenance des mines françaises et à destination de zones désignées du littoral de la Manche et de l'Atlantique.

On se souvient qu'en 1930, les transports de charbons provenant des mines du Nord et du Pas-de-Calais, à destination des régions de l'Ouest, bénéficiaient d'une réduction de 15 % sur les tarifs alors en vigueur.

Ce droit préférentiel avait été supprimé au mois de décembre de la même année.

Mais au cours des récents pourparlers relatifs au mouvement dans les mines, le Gouvernement avait fait la promesse de rétablir d'une façon à peu près identique le dégrèvement supprimé.

L'avis que nous signalons est donc la réalisation officielle de l'engagement pris par M. Pierre Laval.

## UN EX-AGENT DE POLICE ASSASSINÉ A PARIS

### Le plombier, qui avait été arrêté, a passé des aveux

Nous avons relaté dans nos dernières éditions d'hier, le drame rapide qui s'est déroulé vendredi soir à la terrasse d'un café situé à l'angle de la rue Marcadet et de la rue des Poissonniers et dont la victime est un ancien gardien de la paix, Léon Giffermann, qui fut tué d'un coup de couteau.

Le plombier François Gonnard, 30 ans, avait été arrêté, mais il affirmait son innocence.

Hier matin, dans un nouvel interrogatoire, Gonnard est revenu sur ses premières déclarations et a avoué être l'auteur du meurtre.

Il prétendit qu'il avait été provoqué par Giffermann au cours d'une discussion sans motif, celui-ci aurait porté la main à sa poche comme pour saisir une arme.

Une perquisition opérée au domicile de Gonnard n'a pas permis de découvrir le couteau de poche qui lui avait servi pour son crime. Il prétend d'ailleurs avoir jeté au cours de sa fuite.

La maîtresse de Gonnard, Mlle Savary, qui avait été arrêtée, a été remise en liberté. Léon Giffermann a été envoyé à l'Institut médico-légal.

## BOROTRA REÇOIT 1 FRANC AU LIEU DE 250.000 DE DOMMAGES-INTÉRÊTS

La troisième Chambre du Tribunal civil vient de rendre son jugement dans le procès que M. Jean Borotra, champion de tennis, intente en 250.000 francs de dommages-intérêts à un éditeur qui avait publié une petite brochure injurieuse : « La vie de Jean Borotra », brochure qui contenait des énonciations de publicités et qui fut distribuée gratuitement dans le stade Roland Garros, pendant la Coupe Davis.

Le Tribunal a estimé que la publication insérée dans la brochure : « Vie de Jean Borotra » constituait pour ce champion amateur un préjudice certain moral mais non matériel.

La troisième Chambre a accordé à M. Jean Borotra un franc de dommages-intérêts au lieu des 250.000 francs demandés. Elle a ordonné en outre la destruction de la brochure et l'interdiction d'en publier une autre.

### LES FÊTES DU CENTENAIRE DE LA LÉGION ÉTRANGÈRE



Le général ROLLET

Le général Rollet, chef de bataillon de la Légion étrangère, a été nommé commandant en chef de la Légion étrangère.